

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L' AISNE COMMUNE DE CORBENY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU QUINZE JUILLET DEUX MIL DIX (15 juillet 2010)

Sous la Présidence de Madame HERBULOT Odile, Maire-adjoint,

Etaient présents : JASINSKI Jean-Claude, GRANDJEAN Patrice, RASSEMONT Véronique, GRENIER Patrick, LACAILLE Thérèse, OLIVIER Marc, HERBULOT Odile, BERSANO Francis, LOPES Manuel, MAQUIN Stephan.

Etaient absents représentés : DEBOUDT Philippe (représenté par JASINSKI Jean-Claude), SAILLARD Eric (représenté par Monsieur GRANDJEAN Patrice), KUZIEW Jacqueline (représenté par Madame HERBULOT Odile), DELCOURT Bruno (représenté par Madame LACAILLE Thérèse).

Etaient absents excusés : STOPINSKI Renaud.

Convocation : 09 juillet 2010

I - APPEL DES CONSEILLERS : Le quorum étant atteint Monsieur le Maire-Adjoint ouvre la séance

II - APPROBATION DU PROCES VERBAL de la réunion du conseil municipal du 01 juillet 2010

III - ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

A l'unanimité, Madame LACAILLE Thérèse est élue secrétaire de séance.

IV Demande d'autorisation de mettre à l'ordre du jour trois délibérations supplémentaires

Madame le Maire-adjoint demande l'autorisation d'accepter de rajouter à l'ordre du jour:

- Délibération DDR
- Ouverture du poste adjoint administratif 2^{ème} classe 15 heures hebdomadaires, fermeture du post adjoint administratif 2^{ème} classe 12 heures hebdomadaires à partir du 01 octobre 2010
- Travaux poste

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

V AVENANT TRAVAUX BIBLIOTHEQUE :

Suite à la découverte d'une sape sous la future bibliothèque, des travaux supplémentaires sont venus se greffer au projet.

Deux solutions sont proposées au Conseil Municipal.

Monsieur LOPEZ expose ces propositions :

- la première proposition : reboucher en craie, le coût : 8 207.85 €
- deuxième proposition : reboucher en ciment : 8 640 .00 €

Le Conseil Municipal accepte d'effectuer ces travaux supplémentaires, et sollicite le cabinet GNAT pour les conseiller dans le choix de la solution à retenir.

VI CHOIX TRAVAUX RECHERCHE EN EAU :

Madame HERBULOT présente aux membres du Conseil Municipal le dossier d'Etudes Préliminaires dressé par la Direction Départementale des territoires de l'Aisne, concernant la recherche d'une nouvelle ressource en eau potable.

Madame HERBULOT rappelle au Conseil Municipal que la solution de création d'un nouveau forage est la mieux adaptée pour résoudre le problème d'alimentation en eau potable de la commune. Le montant des travaux calculé aux conditions économiques du jour varie de 170 000 € H.T. à 405 100 € H.T, selon l'implantation de l'ouvrage à exécuter.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le programme d'Etudes Préliminaires, et décide de retenir la proposition à 170 000.00 € H.T.
- autorise le Maire à lancer une consultation pour choisir un Maître d'œuvre qui sera chargé d'établir le dossier de demande de subvention, concernant la solution retenue en fonction des autorisations préalables
- sollicite de l'agence de l'eau Seine Normandie des subventions sur le montant Hors Taxes des travaux, à savoir 170 000.00 € H.T.

VII D.D.R. :

Madame HERBULOT rappelle à l'assemblée qu'il y a possibilité d'avoir une subvention au travers de la dotation de développement rural 2010.

Les bénéficiaires sont les communes dans le cadre d'opération portant sur le maintien et le développement du service public en milieu rural.

Pour Corbény, l'opération concernée est l'aménagement de la Poste par la création d'une agence postale.

La subvention pourrait être entre 20 et 35%.

Le montant des travaux subventionnable se calcule à priori sur le prorata de surface de l'agence postale dans le cadre du montant des travaux 172 543.78 HT. (suite à l'ajout du lot n°6)

La surface totale du bâtiment rénové est de 255.5m², dont 11.10 m² pour l'agence postale, soit 6740,37€ (prix des travaux pour l'agence postale).

$6740.37 * 20\% = 1348.07$

$6740.37 * 35\% = 2359.12$

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents sollicite de l'état une subvention dans le cadre de la DDR (Dotation Développement Rural).

VIII-OUVERTURE/FERMETURE DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE

Suite à l'avis favorable du Conseil Technique Paritaire en date du 02 juillet 2010, le Conseil Municipal décide de fermer le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 12 heures hebdomadaires, et d'ouvrir un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 15 heures à compter du 01 octobre 2010.

IX TRAVAUX AGENCE POSTALE

Après les premières réunions de chantier, le Maître d'œuvre informe l'assemblée présente qu'il serait nécessaire de refaire les toitures du petit bâtiment extérieur derrière l'agence postale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de CTB à hauteur de 4 007.53 € T.T.C.

X Questions diverses :

Monsieur BERSANO informe l'assemblée présente que les fusibles du compteur EDF de l'Eglise ont été volés, Le hangar de la Commune entre CORBENY et BERRIEUX, a subi de gros dégâts, l'assurance a été prévenue, France TELECOM doit intervenir dans le village pour réparer différents problèmes de fils suite à la tempête.

Monsieur MAQUIN soulève l'éventualité de former une cellule de crise en cas d'événement climatique semblable à celui du 14 juillet.

La séance est levée à 21 h 50.

Vu par Nous, Odile HERBULOT, Maire-adjoint de la Commune de CORBENY, pour être affiché le 19 juillet 2010, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.